

Chers parents,

Pour faire suite à mon précédent message et après avoir échangé avec les personnels en distanciel ce jour, je reviens vers vous pour vous communiquer les informations suivantes :

Réouverture du collège :

- **Du mercredi 19 juin au vendredi 21 juin :**
Accueil des personnels et travail autour de la reprise des élèves
- **Lundi 24 juin (8h20 à 15h) * :**
Accueil des élèves de 6^{ème} et 5^{ème} (*les élèves de 4^{ème} et 3^{ème} resteront au domicile*)
- **Mardi 25 juin (8h20 à 15h) * :**
Accueil des élèves de 3^{ème} (*les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 4^{ème} resteront au domicile*)
- **Mercredi 26 juin (matinée) * :**
Travail avec les personnels du collège (*pas d'accueil pour les élèves*)
- **Judi 27 juin (8h20 à 15h) * :**
Accueil des élèves de 4^{ème} (*les élèves de 6^{ème}, 5^{ème} et 3^{ème} resteront au domicile*)
- **Vendredi 28 juin (8h20 à 14h) * :**
Accueil de tous les élèves
- **Lundi 01 juillet :**
Reprise des cours selon l'emploi du temps

** Dans l'éventualité où certains parents ne pourront venir récupérer leur enfant à la fin de la journée d'accueil, les élèves auront la possibilité de rester en permanence jusqu'à 16h.*

Modalités d'accueil des élèves :

Il semble difficile d'imaginer une reprise des activités en reprenant les emplois du temps, comme si l'on venait juste de vivre une sorte de parenthèse entre deux périodes d'activité. En effet, il est nécessaire de concevoir et d'aménager une transition pour permettre aux élèves de retisser des relations interpersonnelles. Pour cela, après un accueil des élèves par classe avec leur professeur principal accompagné d'un ou deux autres personnels, nous proposerons aux élèves des ateliers qui permettront de développer des formes d'entraide, de collaboration, de cohésion, de solidarité afin de rétablir des liens de confiance mutuels.

Cellule d'écoute :

Conscient de l'impact psychologique que cette crise a sur les enfants, nous serons attentifs à leur état émotionnel. Afin de les accompagner au mieux, une cellule d'écoute, constituée d'un binôme de personnels spécialisés, sera mise en place au collège. La mission de ce binôme sera d'être à l'écoute et d'offrir un espace de parole individuel pour les élèves et pour les personnels en éprouvant le besoin. Les personnes en charge de cette cellule se feront connaître auprès des élèves et leur communiqueront des informations plus détaillées.

Continuité pédagogique :

Les vacances scolaires étant terminées une continuité pédagogique est mise en place du lundi 17 juin au vendredi 28 juin. Les enseignants vont communiquer via Pronote des activités scolaires que les élèves devront réaliser. Les familles qui ne disposent pas d'outils informatiques pourront venir récupérer le travail au collège à compter du jeudi 20 juin (de 8h30 à 15h).

Demi-pension :

Le service de demi-pension sera assuré. Néanmoins, dans l'éventualité où nous rencontrons des problèmes d'approvisionnement ou de manque de personnel nous ne manquerons pas de vous en informer au préalable.

Concernant les jours de fermeture de l'établissement, nous reviendrons vers vous très prochainement pour vous informer des modalités arrêtées concernant la facturation du service de demi-pension.

Diplôme National du Brevet :

Comme annoncé par Madame CHAMPMOREAU, les examens se dérouleront en contrôle continu. Il n'y aura donc pas d'épreuves finales en fin d'année scolaire. Concernant l'épreuve orale, nous n'avons à ce jour pas d'information concernant le maintien ou non de cette épreuve.

« Vivre ensemble » et sécurité au collège de Normandie

L'Ecole est un bien commun à tous les Calédoniens. Elle se doit d'accueillir toutes les différences dans le respect des identités de chacun au service du projet éducatif de la Nouvelle-Calédonie qui s'appuie sur des valeurs universelles telles que la solidarité, la tolérance et le respect.

Soyez assurés, que tous les personnels agiront collectivement et en toute neutralité, pour que le collège de Normandie puisse à nouveau accueillir vos enfants dans les meilleures conditions de sécurité et de tranquillité. Ensemble, parents et communauté éducative, nous avons le devoir d'accompagner au mieux les conditions de la reprise pour offrir à chaque enfant la poursuite d'une scolarité réussie.

Nous vous invitons à rappeler clairement à votre enfant que l'école est un lieu d'apprentissage et qu'il doit respecter les règles nécessaires au vivre ensemble, le règlement intérieur et s'engager plus particulièrement à :

- Ne pas avoir un comportement ou des propos provocateurs, vindicatifs ou hostiles susceptibles de blesser l'autre et d'être une entrave au bon climat scolaire ;
- Ne pas porter d'objet ou de vêtement qui exprime des convictions politiques ;
- Ne pas participer ou provoquer des regroupements au sein de l'établissement
- Ne pas avoir d'objets dangereux sur lui

Nous vous remercions pour votre attention et votre soutien dans l'intérêt de tous les enfants de la Nouvelle-Calédonie.

Nous sommes impatients de retrouver nos élèves.

Bien cordialement,

Pour l'équipe de direction

Le principal

Sébastien PAREY

